L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE MATIN, 3 OCTOBRE 1886.

60me Année

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 3 OCTOBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

Commerce et salubrité publique.

Dans les villes qui, comme la Nouvelle-Orléans, sont, d'une part, destinées, par leur position géographique, à faire un grand commerce, et, d'autre part, exposées à une foule d'épidémies, soit par la nature de leur climat, soit par leur proximité avec les contrées où s'engendrent certaines maladies infectieuses ou contagieuses—il s'est produit, de tout temps, un singulier phénomène. Deux forces, également puissantes parce qu'elles représentent les intérêts les plus vitaux de la communauté; également légitimes, parce qu'elles agissent au nom de son bien-être et de sa prospérité, étaient constamment en lutte.

Il y avait, d'un côté, le négoce qui disait: "n'entravez pas le trafic; laissez-lui la liberté de ses mouvements ou nous périrons de misère. Le système quarantenaire est désastreux; il ruine le commerce et le force à prendre d'autres routes où il trouve le laisser-faire et le laisser-passer, en dehors desquels il ne peut vivre."

Il y avait, d'un autre côté, l'autorité sanitaire qui s'écriait: "bloquez les ports, arrêtez les navires au passage; sans quoi, la peste qui porte la mort avec elle, vous envahira; vous deviendrez, pour l'univers un objet de terreur. Entourez-vous d'un cordon de sûreté, ou le trafic s'éloignera de vous et vous mourrez d'inanition. Les villes ne vivent que de salubrité, et cette salubrité, le lazaret seul peut vous la garantir."

Impossible de pousser plus loin l'antagonisme; impossible d'avoir plus raison, de part et d'autre. On se rappelle l'orageuse présidence du Bureau de santé du Dr Chopin. La lutte était alors arrivée à son paroxisme. L'énergique docteur ne broncha pas, mais il fut accablé de malédictions, et l'on a rarement vu une impopularité plus écrasante que la sienne. Il avait, pourtant, raison en principe. Son tort était d'être arrivé à une époque où l'on n'avait pas encore trouvé d'adoucissements possibles aux rigueurs quarantenaires; d'où, l'exaspération de tous les commerçants qui se voyaient condamnés fatalement à la ruine par le système qu'il avait inauguré.

Son successeur, le Dr Jones, suivit la même ligne de conduite, et ce ne fut qu'à force d'adresse, de raisonnement, de preuves de science, qu'il échappa aux anathèmes sous lesquels avait succombé son prédécesseur. Il faut convenir aussi que l'on commençait à entrevoir une conciliation possible entre les réclamations du négoce et les exigences des autorités sanitaires.

C'est de cette époque que datent les réformes quarantenaires, les essais de désinfection des navires par des agents chimiques, et les tentatives rationnelles de la science, en vue d'abréger la période de détention des bâtiments et des passagers arrivant des régions tropicales.

Le Dr Holt doit toute la popularité dont il jouit à la résolution avec laquelle il est entré dans cette voie et aux succès qu'il y a obtenus. La situation qui est maintenant faite au négoce laisse encore à désirer, mais il n'est plus condamné au désespoir, à la mort; il lui est possible de poursuivre ses opérations, même durant les cinq ou six mois de la période quarantenaire.

Nous sommes néanmoins bien loin d'avoir réalisé tous les progrès désirables. Les mesures prises à la station établie au bas du fleuve sont très rationnelles et basées sur les expériences les plus concluantes, sur les données les plus certaines de la science moderne, mais elles ne suffisent pas.

A mesure que les procédés de désinfection se sont perfectionnés et sont devenus à la fois plus infaillibles et plus expéditifs, les dangers ont grandi et se sont multipliés. La vapeur a révolutionné le monde commercial. Les traversées les plus longues se font avec une vélocité vertigineuse. Avec les moyens rapides de communication qui existent entre la Havane et New-York, il est possible au voyageur de s'embarquer au premier port, avec le germe de la maladie, de débarquer au second, de pénétrer dans le cœur du pays, avant que la période d'incubation soit arrivée à son terme; il lui est possible, quand il vient à la Nouvelle-Orléans, de prendre terre sur un point quelconque de la côte, de se jeter dans un train de chemin de fer, d'arriver en ville, alors que le navire qui l'a emporté de la Havane est encore détenu à la quarantaine.

On n'a pas oublié la singulière histoire d'un adroit capitaine qui, avant abandonné son steamship au bas du fleuve, avait pris le chemin de New York, de New York était arrivé ici en train express et assistait à une séance du Bureau de Santé, alors que les passagers qu'il avait pris dans un port du Mexique, se morfondaient encore au-dessous du Fort St-Philippe. Ce sont là des dangers qu'il est inutile, imprudent même de se dissimuler. Si merveilleusement efficaces que soient les procédés en usage, si habilement, si rigoureusement que soit fait le service de la quarantaine, ils ne peuvent, dans de pareilles conditions, ni prévenir ni déjouer désastres; ils laissent la porte ouverte au mal. Chose plus regrettable encore, ils sont impuissants à rassurer complètement les esprits, à inspirer aux populations la parfaite sécurité qu'elles réclament et qui est leur premier besoin. Tant que les choses resteront dans l'état où elles sont, nous serons exposés à de fausses et malheureuses alertes comme celle qui a été provoquée, récemment, par les quelques cas de fièvre signalés à Biloxi. Il ne sert de rien de hausser les épaules et de dire que la peur à laquelle a cédé certaine partie du public, était déraisonnable, puisque c'est, précisément, de tous les sentiments, celui qui est le plus rebelle au raisonnement.

C'est donc ailleurs qu'il faut chercher le remède; c'est dans son germe qu'il faut attaquer le mal; c'est dans son berceau qu'il faut étouffer le démon. On n'obtiendra l'immunité complète que l'on recherche, la parfaite sécurité que réclamment les citoyens, que quand les mesures de précaution seront prises au port d'embarquement, sur les lieux, qu'à tort ou à raison, on considère comme infectés du virus épidémique.

Que le consul américain, dans ses ports, soit chargé de faire directement, personnellement, s'il en est capable, ou par l'intermédiaire d'hommes de l'art, l'inspection de la cargaison, de l'équipage, des passagers de tout navire en partance pour les côtes des Etats-Unis; qu'il ne laisse pas le capitaine lever l'ancre sans avoir rempli les prescriptions sanitaires ordonnées par nos autorités médicales; que le maître du steamship soit requis, par la loi, d'en faire autant, de son côté, sous peine d'une forte amende, de la confiscation momentanée du bâtiment, s'il le faut; alors tous les dangers disparaîtront, en même temps que la brèche des quarantaines sera extrêmement simplifiée. Le trafic ne sera plus exposé à la même suspicion; à son arrivée dans notre port, il ne se verra plus barrer le passage aussi sévèrement qu'auparavant.

A quoi revient, en définitive, cette mesure aussi habile que sage, si ce n'est à confier, pour ainsi dire, la police sanitaire du commerce maritime au commerce maritime lui-même, à sa probité, à son honneur, puisque le consul n'est, en fin de compte, qu'un agent commercial?

Il faut que la réconciliation s'opère entre les deux agents de la fortune et de la salubrité publiques; il faut que le bon accord règne entr'eux. La société médicale a fait le premier pas, en réduisant à son minimum de durée la détention quarantenaire; que l'administration de l'Union fasse le second, en transportant la première inspection, du port d'arrivée à celui du départ; que le trafic, aiguillonné par le sentiment de l'intérêt bien entendu, y mette un peu de bonne volonté, de l'honnêteté, et nous arriverons rapidement à établir solidement dans les âmes la sécurité complète, la parfaite confiance, qui est la première nécessité des populations, la première condition de prospérité du commerce.

Lazard & Cie.—Vente sans pareille.—On sait que MM. Lazard & Cie ont transporté à côté de leurs vastes magasins récemment détruits par un incendie, tout ce qu'ils ont pu sauver des flammes. Ils vendent ces marchandises à un bon marché inouï. Aussi la foule a-t-elle envahi leur nouveau local (27, rue du Canal), et depuis deux jours les nombreux commis de la maison sont sur les dents. Les propriétaires ont dû s'assurer les services de nouveaux vendeurs—toute une armée—et l'on s'attend dès demain à un véritable assaut. Le stock s'écoule rapidement. Qu'on se hâte donc, car de pareilles occasions sont rares. MM. Lazard & Cie voulant écouler promptement leurs marchandises, les cèdent à un bon marché fabuleux. Qu'on se le dise.

Prophétie Wiggins?—Chacs de verres pour ceux qui se réjouissent ensemble d'avoir acheté un vin aussi pur et réconfortant que le célèbre vin de propriétaire de la Californie, le tanneur To Kalon.

Tremblements de verres pour ceux qui trinquent avec une fiole nauséeuse, remplie d'un vin impur et falsifié; ces vins communs de la Californie vous empoisonnent le système nerveux et vous font trembler des membres. Si Wiggins, ce sinistre farceur, avait noyé l'arrêté qui il a au plafond avec du vin aussi généreux que le To Kalon, il n'aurait pas fait trembler tant d'ignorants.

Maison Holmes—M. S. Geoghan, de la maison D. H. Holmes & Co., vient d'arriver de Paris où il a fait d'importants achats pour celle-ci. Il a visité les premières fabriques de France et y a fait, en fait d'articles de modes, de tissus du dernier genre, de soieries, de variétés, etc., de précieuses acquisitions. Toutes ces marchandises, cotées à bon marché malgré leur incontestable supériorité, figureront à la grande ouverture que se propose de faire, le 11 octobre, la maison Holmes.

Les Ports de Saint-Malo et Saint-Servan.

M. le consul général de France à la Nlle Orléans a reçu, hier, la lettre suivante:

Saint-Malo le 10 septembre 1886.

La Chambre de Commerce de Saint-Malo à monsieur le vicomte Paul d'Abzac, consul général de France à la Nouvelle-Orléans.

Monsieur le Consul Général,

Les travaux maritimes des Ports de Saint-Malo et St. Servan sont aujourd'hui entièrement terminés.

Deux beaux Bassins à flot, précédés par un port de marée bien abrité et par une excellente rade, donnent accès dans ces bassins, qui peuvent recevoir des navires de 20 à 21 pieds de tirant d'eau.

Les frais de toute nature, dans nos ports, sont moins élevés que dans aucun port de la Manche.

Ces conditions avantageuses doivent frapper l'attention des importateurs.

Nous avons donc l'honneur, monsieur le consul, de vous prier de vouloir bien faire connaître aux intéressés, dans la région de votre consulat, que nos ports sont ouverts à la grande navigation.

Veuillez agréer, monsieur le consul, l'assurance de notre considération très-distinguée.

Les membres de la Chambre de Commerce.

(Signé) AUG. HOVIUS,
Président Député.
LAMOTTE,
E. HENLOT,
F. L. MARMAND,
P. FOLLEN,
DESMALVILAIN,
J. LEVEL,
F. SALVANDY,
POERIEZ.

Le *Propagateur Catholique* d'hier:

Son Eminence, Monseigneur Leray, est de retour d'un agréable voyage à Natchez et à Vicksburg. Il a emporté les meilleures impressions de l'imposante solennité de la consécration de la Cathédrale de Natchez et d'une réception grandiose à Vicksburg, qui prouve à Son Eminence qu'il avait laissé de nombreux amis en cette ville, dont les sympathies sont partagées par tous les Catholiques de Natchez.

Sa Grandeur, Monseigneur Leray, a été longtemps le curé de Vicksburg, il était vénéré de tous les fidèles, qui ont salué avec joie le retour parmi eux de l'éminent Archevêque de la Louisiane.

Son Eminence a reçu avec bonheur ce grand convent qu'il a fait bâtir, et qui est toujours florissant, et cette population qui garde le souvenir de ses bienfaits.

L'arrivée de Monseigneur Leray en Nouvelle-Orléans est aussi une fête pour tout le clergé, ses nombreux amis et tous les Catholiques de cette ville.

Le Très Révérend Père Rouxel, Vicaire général, est de retour de son voyage de France, qu'avait exigé sa santé vu peu chancelante, mais qui est maintenant des plus florissaje.

Le Très Révérend Père Rouxel est le Curé de l'église de l'Annonciation; il possède de nombreux amis, la sympathie de tous les fidèles et de tout le clergé, et tous apprendront avec plaisir son heureux retour.

LE CONGRÈS VITICOLE DE BORDEAUX.—On connaît les conclusions que ce Congrès, qui siégeait, tout dernièrement, à Bordeaux, a votées pour la destruction du phylloxera; voici: celles qu'il a adoptées concernant les diverses maladies cryptogamiques et les affections de la vigne:

Du rapport il ressort:

Pour le mildew: 1. que les traitements à la bouillie bordelaise, à l'ammoniure de cuivre et avec le procédé Audeyamand (eau céleste), ont donné en général de bons résultats;

2. Que, pour la bouillie bordelaise, le traitement doit être préventif et fait avant l'invasion du peronospora, c'est-à-dire à partir des premiers jours de juin; de plus, qu'un second traitement doit être fait tout de suite après l'apparition du fléau, si, malgré le premier traitement, une invasion nouvelle se produisait;

3. Que la sulfate de cuivre entrant dans la bouillie bordelaise doit être vérifié sous le rapport de la pureté;

4. Que la chaux entrant dans le mélange doit être éteinte à l'avance ayant d'être versée dans la dissolution de sulfate de cuivre.

Pour l'anthracnose: 1. que le double badigeonnage au sulfate de fer doit être essayé en février et en mars, quinze jours avant la pousse de la vigne;

2. Que le badigeonnage à la bouillie bordelaise doit produire un bon effet, en le composant par exception avec 15 0/0 de sulfate de cuivre;

3. Que l'acide sulfurique donne de meilleurs résultats que le sulfate de fer employé une seule fois, et qu'il a, de plus, l'avantage d'éloigner les chenilles.

Pour la couleur: qu'il semble, d'une manière générale, que l'incision annulaire doit être essayée avec précaution, ses résultats étant légèrement contradictoires; qu'enfin les abris doivent être recommandés comme essai, tant au point de vue de la coulure qu'à celui des gelées et des maladies cryptogamiques.

Le congrès a ensuite adopté le vœu suivant:

Le congrès émet le vœu qu'à l'Exposition de 1889 l'exposition des vins du commerce et l'exposition des vins de la propriété soient distinctes et que les vins de la propriété ne soient exposés qu'avec certificat d'origine,

Sous toutes réserves.

On envoie, de Sumatra, ce fait-divers qui prouve une fois de plus l'intelligence des animaux:

Un tigre—de l'espèce dite royale—notre correspondant spécifie—trouve un voyageur hollandais—ceci est encore spécifié—le jette à terre et le roule comme une souris.

Puis il s'en va, lui ayant pris seulement son porte-monnaie.

Le voyageur était trop maigre!

M. Prudhomme quelque une pauvre femme, dont la fils est aux grandes manœuvres.

—Voyons, madame, prenez du courage .... S'il meurt d'un coup de soleil, ce sera à l'ombre du drapeau français.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 2 octobre:

Il a plu tous les jours, cette semaine, dans une grande partie de la région sucrière—de sorte que les planteurs ont maintenant une canne qui croît avec une rapidité extrême. Un d'eux, de la paroisse Iberville, nous a affirmé que, durant les derniers huit jours, ses cannes ont grandi de deux pouces par vingt-quatre heures. Il en sera de même tant que dureront les pluies chaudes, mais il semble que nous allons avoir, désormais, des nuits froides, qui arrêteront la pousse et précipiteront la maturation. Tout dépend du temps. Si l'automne arrive tard, la canne sera meilleure qu'on ne devait s'y attendre, mais ne nous y fions pas trop.

La roulaison commencera, cette fois, plus tard qu'à l'ordinaire, pour deux raisons: d'abord, la canne est très en retard; ensuite, parce qu'en certaines localités, on en a un peu restreint la culture. Il est donc inutile de se presser. On roulera peu de sonches, parce qu'elles sont généralement très petites et qu'il vaut mieux les garder pour la semence.

—Les planteurs de riz ne sont pas les hommes les plus heureux dans notre population agricole — non pas que la récolte soit mauvaise — elle a été, au contraire magnifique, mais les prix sont si bas! Nous apprenons avec plaisir qu'il y a une hausse et que la demande du grain est devenue plus forte.

—La pluie a un peu gêné la cueillette du coton, elle l'a même interrompue, un moment, mais on croit, généralement, que la plante y a beaucoup gagné. La sécheresse avait mis à la tige et empêché le grabot de mûrir.

—En ce qui concerne le maïs, la récolte est achevée et elle est abondante. En résumé, le coton et le maïs ont donné plus qu'on ne l'espérait. Que l'on sème donc, que l'on plante du maïs, des pois, des fourrages et abondance, et l'on acquerra ainsi l'indépendance, source de précieuses acquisitions. Toutes ces marchandises, cotées à bon marché malgré leur incontestable supériorité, figureront à la grande ouverture que se propose de faire, le 11 octobre, la maison Holmes.

TRUST THIELE (BOGEL).—Marié, mardi, 28 septembre 1886, à l'Eglise Notre Dame, par le Rév P. Fred. Faivre, M. FRED. H TRUST à Mlle ANITA THIELE, fille de feu Albert Thiele et de Céleste Derfeuille, et belle-fille de M. Wm Bogel.

Les journaux de Louisville, New York, St Louis et Paris (France), sont priés de reproduire cet avis.

Marié, le 29 septembre 1886, à 5 heures de l'après midi, à la Cathédrale St Louis par le Rév Père Mignot, M. LOUIS ABADIE à Mlle MARIE ALICE CAZENTRE, tous deux de cette ville.

Décédé hier, à 1 heure et demie de l'après midi, à l'âge de 58 ans, ETIENNE MASQUÉRE, né à Castelbaugue, Hautes-Garonne, France et résidant dernièrement à Paris. Ses amis et connaissances, ainsi que les membres de la Société Française, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 2½ heures de l'après-midi. Le corps est exposé au No 304 rue Poydras coin Liberté.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier, à 1 1/2 heure P. M., à l'âge de 58 ans, le Sociétaire ETIENNE MASQUÉRE, né à Castelbaugue, Dépt. de la Haute-Garonne.

MM les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois d'octobre sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 2 1/2 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, No. 304 rue Poydras coin Liberty.

Par ordre du Vice Président,
J. L. REVOIL,
Faisant fonctions de Président.
L. SIMON Secrétaire.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée mercredi 6 octobre à 7 heures du matin, à l'Eglise de Notre Dame de Bon Secours, rue Jackson, pour le repos de l'âme de feu Capt ALEXIS DUMESTRE. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants.
3 oct—3,5

MESSE FUNÈBRE

Une messe funèbre sera célébrée mardi le 5 octobre, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St Louis, pour le repos de l'âme de feu ARMAND TOURNON. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de sa veuve et de sa famille.
3 oct—1f

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc. Livraison à domicile 8 nov—1anPP

Centro Espanol é Hispano Americano,

Les personnes désirant s'enregistrer pour les 1er cours d'espagnol ou anglais voudront bien passer au bureau du secrétaire, No. 48 rue St Louis de 7 à 9 heures P. M. Les cours commenceront le 18 octobre 1886 et seront de trois classes par semaine pour adultes au-dessus de 14 ans.

Prix—$1.50 par mois payable d'avance trimestriellement.

Par ordre du président.
M. CASTILLO.
J. PONS,
Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1886.
3 sep—3 10

ÉTABLISSEMENT DE
G. JAQUET,
JNO DUREL, Propriétaire.
44.....RUE ST. PIERRE.....44
Ayant toujours en magasin les marques bien connues de Tabac et Tabac à priser.
3 oct—2m—Dim

LOUIS A. CHAPOTEL,
Ferblantier, Plombier, etc.,
RUE BOURBON No. 46.
Fait savoir au public et à ses amis en général qu'ayant monté un établissement de FERBLANTERIE et PLOMBERIE pour son compte qu'il est prêt à exécuter tous les travaux qui lui seront confiés avec promptitude et à des prix très modérés.
9 sept—1m—dim.mar.jeu

RÉOUVERTURE de FABACHER
Salon nouveau. Agrément nouveau

Nous désirons assurer au public que quarante années d'assiduité dans l'administration des affaires d'un restaurant nous ont permis d'acquérir des connaissances précieuses.

Aujourd'hui, nous ouvrons au public un restaurant des mieux conditionnés, des mieux installés, des mieux pourvus à la Nouvelle-Orléans où le confort règne partout. Nous venons ainsi de faire restaurer notre établissement rue Royale qui a la forme d'une Lettre qui a des issues rue de la Douane. C'est notre nouveau salon pour les dames exclusivement. Tout notre établissement est rafraîchi par la vapeur des éventails automatiques et est brillamment éclairé par de l'électricité faite chez nous. Désirant rendre tout aussi bien que le marché chez nous, à bas prix nous publicitons cette innovation du patronage qui nous a été si libéralement accordé.

JOSEPH FABACHER & FILS.
2 oct—3f

Avis Spécial.

TOUTES les personnes qui doivent à la succession de Raymond Duchek sont priées de venir régler, et toutes celles ayant des réclamations contre la dite succession voudront bien les présenter immédiatement pour un règlement à l'exécuteur au bureau de
JAMES FAREY, notaire public.
1er oct—10f 162 rue Commune.

Le Docteur Arthur W. de Roaldes
a transféré son domicile au No 664 Avenue St-Charles, enoignère Washington. Téléphone de résidence No 629.
Office: coin Baronne et Commune. Bâtisse du Gaz.
Consultations: de 1 à 3 heures. Téléphone à office No 718.
3 oct—3f dim. jeu. dim.

SUCRIERS ET BRASSEURS.
BI-SULFITE DE CHAUX
De Bonnabel
1851.....1886
Constamment en usage par tous les PLANTEURS SUCRIERS en Louisiane et par tous les BRASSEURS du pays. Faites demander des circulaires. On peut toujours se procurer nos marchandises de MM. C. Ehlermann & Cie, 22me rue et Avenue Scott, à St-Louis, aussi, de Coolidge & Marcy, 241 rue Water, New York.
H. BONNABEL,
32 rue Bienville.
Nlle-Orléans.
Boîte de poste 3197.
3 oct—3 m.

BEN. ONORATO,
ENCANTEUR ET ESTIMATEUR,
Bureau et Salle d'Encan, 18 rue Bourbon, Nlle-Orléans, Lne.
SOINS spéciaux consacrés à la vente judiciaire de propriétés foncières. Ventes au pleine air de cargaisons et de tous genres faites avec promptitude. La plus belle salle d'encan qui soit au Sud pour la vente d'objets d'art et de meubles. Téléphone No 791. 2 sept 1m

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Opéra.
97 RUE DECATUR.

A Louer.
MAGASIN (rez de chaussée) 226 rue Royale. Magasin (rez de-chaussée) 230 rue Royale, coin St Philippe.
Résidence No 238 rue Royale.
ELMORE DUFOUR,
5 Caillier Court, 11 Carondelet.
30 août—

Foule Immense et Entassement!
CHEZ
C. LAZARD & CIE.,
No. 27 RUE DU CANAL,
Nous continuerons la vente de notre
Stock Partiellement Endommagé
—DE—
Vêtements Confectionnés,
Pardessus, Chapeaux et Linge de dessous, à des prix extraordinairement réduits, jusqu'à complet écoulement.
Une foule énorme et sans pareille s'étant portée à notre magasin, à l'ouverture qui a suivi l'incendie, nous avons dû engager les services d'un grand nombre de vendeurs nouveaux pour répondre à la clientèle.
Il y a à faire chez nous des achats
A UN BON MARCHÉ INOUI.
Rappelez vous que les premiers venus sont les premiers servis.
C. LAZARD & CO.,
27 RUE DU CANAL.
3 oct—5f PP

Avis.

$150,000 Nlle-Orléans, 27 sept 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Alex. Mehrer (Arnes City, Kay., par l'entremise de Wells Fargo & Co's Bank de San Francisco, Cal. un dixième du billet No 21,583, tirage à numéro simple Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi 14 septembre 1886 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

E. B. LHOSTE.
Commis au change et à l'escompte du Louisiana National Bank de la Nlle Orléans, Lne.
2 oct—2f PP

Avis.

$150,000 Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Amos Arnold Billerey Boston Massachusets un dixième du billet No 21,583 tirage à numéro simple, Classe I de la Loterie de l'Etat de la Louisiane dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 septembre 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent du Southern Express Co.,
2 oct—2f PP Nlle-Orléans. Lne.

Avis.

$150,000 Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Geo. W. Peach Oscola, Iowa par l'entremise de Clark County Bank of Oscosla, Iowa, un dixième du billet No 21,583 tirage à numéro simple, Class I de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 septembre 1886 et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

STATE NATIONAL BANK,
par W. P. NICHOLLS, Assistant Caissier.
2 oct—2f PP

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 21 septembre 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Paul Bunker Oriental Warehouse First et Brannan streets, San Francisco, Cal. un dixième du billet No 21,583, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cent Cinquante Mille Piastres, le Mardi, 14 septembre 1886 vendu à Oakland, Cal et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
2 oct—2f PP Agent Wells, Fargo & Co's Express. Nlle-Orléans. Lne.

Avis.

$150,000. Nouvelle-Orléans, 20 septembre 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de C. W. Swindell, Dallas, Tex par l'entremise du Exchange Bank de Dallas, Tex., un dixième du billet No 3479, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 septembre 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

P. A. HYDE,
Pour la Louisiana National Bank de la Nouvelle Orléans, Lne.
2 oct—2f PP

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 23 sept. 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme J. G. Smallwood, Chicago, Ills., un dixième du billet No. 3479, tirage à numéro simple, classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 septembre 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
2 oct—2f PP Agent du Southern Express Co., Nouvelle-Orléans. Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 18 sept. 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte d'un déposant, un dixième du billet No 3479, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 septembre 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

J. G. LALLANDE,
Courrier de la New Orleans National Bank de la Nlle-Orléans, Lne.
2 oct—2f PP

D. H. Holmes.
LUNDI, 11 OCTOBRE,
GRANDE OUVERTURE D'AUTOMNE
—DE—
NOUVEAUTÉS DE PREMIER ORDRE
—EN—
SOIERIES, VELOURS, PLUCHES ET ETOFFES POUR ROBES
Conjointement avec notre nouvelle exportation de PORCELAINES, VERRERIE, ARTICLES de MÉNAGE et CHAUSSURES.
155 Canal St
Hardiesse et Esprit d'Entreprise!
—o—
LE
DAILY STATES.
—o—
Ses Nouvelles Presses et son Nouveau Matériel.
La nouvelle Presse de Scott-Webb construite tout expres pour la DAILY STATES étant arrivée et ayant été mise en place, et tout le matériel nouveau ayant été reçu, le DAILY STATES paraîtra dès ce jour comme journal de HUIT PAGES, dont les feuilles seront coupées, collées et pliées, et sera aussi parfait pour l'apparence qu'aucun autre journal du pays.
—o—
LE DAILY STATES.
Le journal du soir le plus complet qui se soit jamais publié en cette ville.
Il publie deux éditions de 8 pages le soir et une splendide édition littéraire le DIMANCHE matin.
Il a à la Nouvelle-Orléans une plus grande circulation qu'aucun autre journal.
Ses dépêches télégraphiques sont complètes et lui viennent de toutes les parties du monde.
C'est le journal officiel de la ville de la Nouvelle-Orléans et publie les annonces de vente pour taxes de Ville et d'Etat.
C'est le seul journal en ville qui publie les listes des consignataires par navires et chemins de fer.
Il publie exclusivement le dimanche la liste des lettres non réclamées à la Poste.
—COMME—
FEUILLE D'ANNONCES
C'EST LA MEILLEURE QUI SE SOIT JAMAIS PUBLIÉE A LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Parce qu'elle est la plus répandue dans les familles.
Parce qu'elle est la plus généralement lue par les marchands.
Parce que le prix modique auquel elle se vend la fait lire par les classes ouvrières
Parce que c'est la feuille la plus recommandable qui se publie.
Parce que ses prix d'annonces sont très réduits.
En mettant une annonce dans le Daily States
ELLE EST PLUS LUE QU'EN AUCUN AUTRE JOURNAL.
En s'abonnant au Daily States
VOUS RECEVEZ L'ÉQUIVALENT DE VOTRE ARGENT.
2 oct—8am. & Dim.

Je veux que vous accordiez
VOTRE PATRONAGE A NOTRE MAISON.
Nous sommes pleins de bienveillance pour notre clientèle, mais
Nous terrifions nos rivaux. Voici mon nom; BAS PRIX. Qui êtes-vous?
W. G. TEBAULT,
NOS. 37, 39 & 41 RUE ROYALE.
Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.
26 juin—tous les Dim—1 an

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 21 septembre 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. V. Spellman Dallas, Tex., l'entremise du Exchange Bank de Dallas, Tex., un dixième du billet No 3479, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le Mardi, 14 septembre 1886 et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

P. A. HYDE
Pour la Louisiana National Bank de la Nouvelle Orléans, Lne.
2 oct—2f PP

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 23 sept 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mme. E. Dorst Chicago, Ills., un dixième du billet No. 3479, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le Mardi, 14 septembre 1886 et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE,
2 oct—2f PP Agent du Southern Express Co., Nlle-Orléans. Lne.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 20 septembre 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de C. W. Swindell, Dallas, Tex par l'entremise du Exchange Bank de Dallas, Tex., un dixième du billet No 3479, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 14 septembre 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

P. A. HYDE,
Pour la Louisiana National Bank de la Nouvelle Orléans, Lne.
2 oct—2f PP

Avis.

$20,000. Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de T. H. Lee, Philadelphia, Penn. la moitié du billet No 72,489, tirage numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, moitié qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 14 septembre 1886, vendu à New-York, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent de la Southern Express Co., Nouvelle-Orléans, Lne.
2 oct—2f PP

Avis

$20,000. Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1886.

Les soussignés certifient qu'ils étaient porteurs d'une moitié du billet No 72,489, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, moitié qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le mardi, 14 septembre 1886, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.

LAZARO VILA,
322 East Thirteenth street, New York city.
2 oct—2f PP

Avis.

$10,000. Nouvelle-Orléans, 22 septembre 1886.

Le soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de John R. Dorst Louisville, Ky., et de C. Reed, Portland, Dakota, un cinquième chacun, et Victor Oauls, 114 W. Van Buren street, Chicago, Illinois un dixième, du billet No. 72,983, tirage à numéro simple, Classe I, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième et dixième qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 14 septembre 1886, et que les montants en ont été promptement payés sur présentation des dits cinquièmes et dixième au bureau de la compagnie.

C. A. PARDUE,
Agent Southern Express Company Nouvelle-Orléans, Lne.
2 oct—2f PP

W. G. Coyle & Cie.,
CHARBON, COKE.
Fittsburg, Anthracite, Cannel et Coke Connelsville,
Les Planteurs, Boulangers, Familles et personnes faisant usage de charbon peut obtenir de la vapeur servant promptement approvisionnés aux prix du marché.
BUREAUX : 7 RUE CARONDELET.
CHANTIER: Sur la Levée, coin de la rue Rose.
1er sept—